

**LA PORTÉE DE LA CONCERTATION.
MODÉLISATION SOCIOLOGIQUE DES EFFETS DE LA
PARTICIPATION DU PUBLIC AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS**

CHAPITRE V

**LE DÉBAT PUBLIC ITER EN PROVENCE :
ENTRE NÉGOCIATION INTERNATIONALE,
INFORMATION RÉGIONALE
ET ACCEPTATION LOCALE**

MATHIEU LEBORGNE (LAMES)

CHAPITRE V - LE DÉBAT PUBLIC ITER EN PROVENCE : ENTRE NÉGOCIATION INTERNATIONALE, INFORMATION RÉGIONALE ET ACCEPTATION LOCALE

SOMMAIRE

Introduction.....	195
I. Une négociation internationale pour la construction d'un horizon d'attente dans l'espace « public » scientifique et diplomatique.....	196
II. Le débat public « ITER en Provence » ou comment essayer de rêver ensemble.....	200
1. Un débat local pour une affaire extraterritoriale.....	201
2. Aller au débat, c'est venir d'informer	202
3. La route ITER	208
III. Accepter la réalité.....	210
IV. Postface	214
1. La portée de la grande échelle : un tsunami au Japon qui englouti ITER en Provence ou le surélève ?	215
2. Une enquête publique d'échelle mondiale à St Paul-lez-Durance	216
3. Une accroche technique de l'argumentation d'opposition au projet Iter	217

CHAPITRE V. LE DÉBAT PUBLIC ITER EN PROVENCE : ENTRE NÉGOCIATION INTERNATIONALE, INFORMATION RÉGIONALE ET ACCEPTATION LOCALE

Quelques précautions

Le dossier « ITER » figure parmi les sept dossiers proposés à l'analyse dans cette étude. Son traitement suivra au plus près les recommandations méthodologiques mises en place collectivement pour la description des terrains d'enquête ; « au plus près », puisqu'il figure bien parmi les nombreux (7) débats publics tenus en Région PACA depuis 1998, qu'il met en jeu des choix techniques mais aussi des décisions d'aménagement attenantes ; il est donc bien lieu d'échanges argumentaires qui s'inscrivent dans une *portée* à long terme, dispositif impactant des milieux. Mais « au plus près » aussi puisque la nature de son actualité et sa présence dans l'espace public régional le rangent, encore, dans la catégorie des dossiers à l'accès délicat. Nous avons déjà, dans d'autres cadres, peu après le débat public ITER (2006), envisagé de travailler sur la problématique de la réception locale du projet ITER dans le Val de Durance. Les responsables en place du projet à l'époque nous firent rapidement comprendre que nous ne pourrions compter sur leur coopération pour mener à bien cette enquête, jugée comme « non opportune », nous expliquerons pourquoi. Nous avons alors focalisé notre travail sur l'étude du centre de Cadarache, qui accueille depuis 1960 le CEA sur 1600 ha, mais aussi, dans une enceinte annexe de 180 ha, depuis une décision de 2005, le projet ITER. Une histoire de l'implantation du centre d'études de Cadarache et une analyse de son rôle dans la gouvernance locale étaient pour nous une manière d'éclairer en partie ce qui pourrait se jouer à côté avec ITER. En cours de finalisation, cette étude a, nous semble-t-il, tenu ses promesses. C'est donc aussi forts de ce fond d'apports, matériaux utiles à la comparaison, que nous ré-itérons cette volonté d'une analyse du dossier ITER. Elle s'appuiera donc exclusivement sur du traitement secondaire de données (documents relatifs au débat public ITER), éclairé ponctuellement par l'enquête relative au CEA à Cadarache ainsi que par certains éléments marquants de débats publics qui eurent lieu en région ou ailleurs.

INTRODUCTION

« ITER est autant un projet de société qu'un projet scientifique » : telle est la manière dont Patrick Legrand, président de la CPDP ITER-en-Provence, introduit le 20 mars 2006 la réunion *ad hoc* tenue à Marseille, face à un public d'opposants déclarés au projet international de réacteur expérimental de fusion thermonucléaire (ITER) ; réunion « ad hoc » puisqu'elle n'est pas prévue au programme du déroulement du débat (entre janvier et mai 2006). Elle fait suite aux deux premières réunions publiques (réunion d'ouverture du débat à Aix-en-Provence en février et celle de Ste Tulle, à côté de Manosque, en mars) dont le déroulement fut largement perturbé (voir empêché) par certains opposants radicaux non seulement au projet mais aussi à la tenue même du débat. À l'initiative de la CPDP, une réunion « de débat sur le débat » fut donc convoquée : on pouvait la prévoir houleuse et bondée ; seule une quarantaine de personnes y est présente. Elles entrent et ressortent non convaincues par l'opportunité d'un tel débat en de telles circonstances (celle d'une décision déjà prise, en d'autres lieux qui plus est). L'argument est simple mais porteur : la suite du débat se fera sans eux, comme se sont déroulés sans eux les deux débats précédents sur ce même site de Cadarache ; le premier (« débat recommandé par la CNDP ») en 2001 concernait un projet d'installation d'un centre de conditionnement et d'entreposage de déchets radioactifs (CEDRA) ; le second, en 2005, « concertation recommandée par la CNDP », concernait le projet de réacteur de fusion Jules Horowitz, préparant nous le verrons le terrain d'ITER :

« Ces deux débats, conduits par le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), ont familiarisé certaines de ses équipes au débat public et fait apparaître, outre l'utilité du débat public, des constantes qui se retrouveront lors du débat "ITER en Provence" comme, par exemple, la faible implication des mouvements régionaux de protection de l'environnement. » (compte-rendu du débat ITER, p.11, juin 2006). La faible participation, sur la longueur, des opposants locaux organisés (mais aussi des « citoyens en tant que riverains ») à un projet caractérisé par la taille de ses échelles à la fois temporelles (fonctionnement du réacteur initialement prévu en 2020) et spatiales (projet international mobilisant 32 nations) caractérise donc très largement ce débat « ITER en Provence », débat par ailleurs marqué dès l'origine par une forte « mémoire » critique des expériences passées en matière de concertation dans le champ du nucléaire ; on a mentionné les débats CEDRA et Jules Horowitz, auxquels on peut ajouter celui sur l'EPR (réacteur nouvelle génération à eau pressurisée) à Flammanville dans la Manche (19 octobre 2005-18 février 2006) ainsi que le débat sur les options de politique générale en matière de gestion des déchets radioactifs de haute et de moyenne activité à vie longue en France (12 septembre 2005-13 janvier 2006).

C'est presque donc une posture de principe à laquelle on assiste de la part de nombreux participants, principe d'opposition au nucléaire d'abord mais aussi principe d'opposition à ce qui est considéré comme un non-respect d'une des finalités affichées des débats publics : la mise en discussion de l'opportunité même du projet.

Pour autant, un débat eu lieu, des arguments se sont confrontés. Les thématiques abordées qui suscitèrent le plus de mobilisation furent pour certaines relativement inattendues (*i.e.* hors du champ purement technique) ; elles mirent au centre des débats la question centrale de la place des territoires d'accueil envisagés comme réceptacles d'une communauté internationale largement imaginée en concurrence avec les communautés locales parfois implantées depuis peu. Nous présenterons donc un panorama raisonné de ces échanges argumentaires ; la typologie des acteurs et des arguments mobilisés suit un ordonnancement classiquement chronologique à trois périodes, tant celles-ci reposent sur des caractères propres, en lien avec l'état d'avancement d'un projet qu'on pourrait parfois qualifier, nous le verrons, de « hors-sol ». Projet de société et projet scientifique se construisent ainsi autour des trois périodes distinctes suivantes qui formeront l'architecture de la description du dossier ITER :

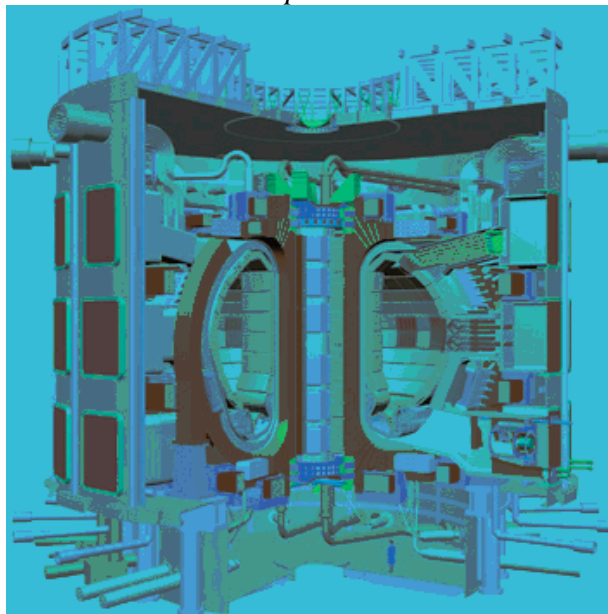
- une période de *négociation* (internationale) : des premiers travaux sur la fusion à l'accord de 2005 décidant de l'implantation d'ITER en Provence,
- une période *d'information* (régionale) : les quatre mois de débat public auxquels s'ajoutent les trente jours de concertation publique préalable (article L 300-2 du code de l'urbanisme) relatifs, nous le verrons, à « la route ITER »,
- une période *d'acceptation* (locale) : d'août 2006 à aujourd'hui, elle se caractérise par la confrontation des attentes locales (économiques notamment) aux réalités d'un projet en construction, fait d'incertitudes et de redimensionnements.

I. UNE NÉGOCIATION INTERNATIONALE POUR LA CONSTRUCTION D'UN HORIZON D'ATTENTE DANS L'ESPACE « PUBLIC » SCIENTIFIQUE ET DIPLOMATIQUE

Bien que présent dans certains documents du CEA datant des années 50, le projet de produire de l'électricité à partir d'une énergie de fusion (et non de fission) nucléaire fait son premier pas en Russie en 1968. Un premier plasma de 10 millions de degrés est atteint alors. Il ouvre la voie (la course) à la recherche dans le domaine, notamment aux États-Unis, en Angleterre

mais aussi au Japon et en France. Différentes expériences vont se succéder, les unes atteignant des températures élevées de plasma pendant très peu de temps (quelques secondes), les autres maintenant des plasmas moins chauds mais plus longtemps (quelques minutes). Mais dans un contexte de Guerre Froide, les frontières scientifiques restent étanches. Il faut attendre le milieu des années 80 pour que, sous l'impulsion des russes et des américains, les blocs décident de passer par la science pour sceller médiatiquement une diplomatie de paix. Ainsi, lors du Sommet de Genève en 1985, l'Union soviétique propose une collaboration intégrant les quatre partenaires majeurs du programme "fusion" : États-Unis – Europe – Japon – URSS pour construire la prochaine génération de tokamak (cœur d'un réacteur de fusion). Le projet ITER naît dans le cadre de l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA). Cet accord de coopération autour d'un projet scientifique à échelle mondiale a aussi pour but de re-souder une communauté internationale tournée vers un objectif de science. Ce sont les débuts d'ITER, projet, machine et communauté scientifique dédiés à la réflexion pour la réalisation d'une énergie « inépuisable » et moins sale dont profiterait l'humanité. « inépuisable » puisqu'à partir d'une puissance d'entrée de 50 MW, on pourrait générer près de 500 MW de puissance de fusion. Un mélange gazeux de deutérium (à l'état naturel dans l'eau) et de tritium (produit à partir du lithium présent dans la roche et l'eau de mer) porté à plus de 100 millions de degrés (plasma) permet en effet de produire non seulement de l'hélium et des dégagements de neutrons (radioactifs) mais aussi de l'énergie en grande quantité ; le tout en confiné dans un tore dont les parois sont protégées par un important champ électromagnétique : c'est, de son nom russe, le tokamak, pièce centrale du dispositif de fusion.

Le réacteur expérimental ITER



Source : CEA, dossier du débat

En résumé, le projet ITER n'est rien d'autre que de se donner les moyens de pouvoir réunir en un lieu toutes les avancées spécifiques de chacune des équipes internationales engagées depuis plusieurs dizaines d'années dans la recherche de la puissance de fusion : tenir un plasma de 100 millions de degrés pendant 6 minutes et 30 secondes est donc le but à atteindre. Pour cela, entre 1988 et 2001, une première phase d'études est lancée (appelée CDA - Conceptual Design Activities) et la première phase de l'ingénierie est détaillée (Engineering Design Activity - EDA) jusqu'en juillet 2001. En 1999, pour des raisons affichées de coût, les États-Unis se retirent du projet. L'année 2002 inaugure le démarrage des négociations internationales entre le Canada, l'Europe, le Japon et la Fédération de Russie pour la sélection

d'un site d'accueil, la définition des conditions de financement de la construction et les contours juridiques de la future entité légale qui aura en charge la réalisation et l'exploitation d'ITER. En 2003-2004, les États-Unis rejoignent le projet et la Chine se rallie aux négociations. Cette période correspond aussi à la mobilisation de l'Union Européenne pour la candidature d'ITER à Cadarache, choix entériné par le Conseil de compétitivité des ministres européens. Simultanément, le Canada retire sa candidature : le site de Cadarache reste en compétition avec le site Japonais, à Rokasho Mura. Le 28 juin 2005, la décision est prise, à Moscou, par les partenaires internationaux du projet¹ : Cadarache accueille le projet. Dans le même temps, les principes des modalités de contribution et de participation des partenaires au projet sont également définis : une part importante de ces contributions se fera en nature, sous forme de fourniture d'éléments du futur réacteur. Ces composants indivisibles devront être acheminés depuis les pays partenaires sur le site d'ITER à Cadarache, d'où la nécessité d'aménager, nous le verrons, un itinéraire pour le transport de ces convois, « la route ITER ».

Deux éléments ont notamment pesé dans la balance pour le choix du site de Cadarache : d'une part, au niveau territorial, la mobilisation des collectivités locales et des partenaires socio-économiques en faveur du projet (en termes de financements mais surtout d'implication dans l'accueil des futurs salariés du site et dans les capacités annoncées d'aménagement territorial : forte implication du département des Bouches-du-Rhône pour la route ITER, du Conseil Régional pour la construction d'un lycée international à Manosque, ...²). D'autre part, et plus en amont, dès 1981, une partie des équipes de la fusion mondiale est réunie à Cadarache pour la création de Tore Supra, réacteur expérimental de fusion lui aussi, préfigurant les recherches potentiellement menées par la suite pour ITER³. Localement donc, des forces avaient anticipé de longue date la possibilité d'un renforcement à terme de ce qui deviendrait le projet ITER dont on a vu que les sources s'ancrent dans un passé plus que trentenaire. Dans le langage nucléaire, ces forces sont appelées « communauté de la fusion ». Ces acteurs (ingénieurs, techniciens, administrateurs) ont en effet en commun un certain nombre de caractéristiques qui leur permettent de se définir, par défaut, aux côtés d'une autre communauté, historique, celle de la fission. Le monde du nucléaire, dans ses grandes lignes de forces (techniques, stratégiques mais aussi financières) se scinde donc en deux communautés qui cohabitent sans sembler réellement se rencontrer. La communauté de la fusion, en première ligne dans ce dossier, se caractérise par les éléments suivants :

- elle est dispersée à travers le monde (en différents pôles correspondant à des réacteurs expérimentaux qui possèdent, on l'a vu, leurs propres caractéristiques : le Jet à Culham (Grande-Bretagne), JT 60 au Japon, le TFTR aux États-Unis, Tore Supra en France à Cadarache),
- elle vient, depuis la mise en œuvre du projet ITER, concurrencer plus sérieusement cette autre communauté nucléaire, plus importante, mieux assise et depuis plus longtemps qu'est la communauté de la fission,
- plus restreinte en termes de nombre d'acteurs concernés, elle possède toutefois deux atouts majeurs : un projet scientifique porteur d'espoir technique (créer plus d'énergie en

1. Auxquels vient s'ajouter l'Inde.

2. L'arrivée effective d'ITER dans la région se confrontera en fait, nous le verrons, à une relative non-anticipation des effets induits du projet, notamment en ce qui concerne la gestion (logements temporaires) des mains d'oeuvre de chantier durant au moins la toute première phase des travaux (terrassements, voiries, ...).

3. Tore Supra fonctionne à partir de 1987 à Cadarache : il est le premier réacteur de fusion à maintenir pendant 6 minutes 30 secondes un plasma constitué toutefois d'hydrogène et de deutérium, mais sans tritium, élément « problématique » du plasma prévu pour ITER.

produisant *a priori* moins de déchets que la technique de fission) ; son corollaire : elle bénéficie d'un fort appui dans les médias internationaux ; le projet ITER est ainsi souvent rangé, au vu de son ambition scientifique, dans la catégorie des grands projets internationaux de recherche (le CERN à Genève, les télescopes géants, ...). En d'autres termes, leur caractère expérimental leur assigne *de facto* un rôle d'objet de science, d'avancée du progrès dans les sociétés d'avenir. À l'inverse, la filière historique de la fission, équipant l'ensemble des centrales dans le monde, si elle occupe parfois la première page des journaux, c'est plus à l'occasion d'incidents, d'accidents ou de dysfonctionnements parfois mineurs. La recherche existe bien aussi dans le domaine (« réacteurs de troisième génération ») mais elle est directement connectée à un réel soumis à épreuves : la production d'électricité. Le projet ITER ne l'est pas ou à une échéance d'un demi-siècle, au mieux⁴.

- l'autre caractéristique forte de cette communauté, en lien avec la technique sur laquelle elle travaille, est relative à la très large part d'incertitude à laquelle elle se confronte : c'est *a priori* la définition même d'un projet de recherche scientifique ; dans le cas d'ITER, cette caractéristique scientifique a semble-t-il quelque peu été mise de côté, notamment dans sa présentation dans l'espace public par les médias : « le rêve à portée de main » est une expression récurrente dans la bouche non seulement des prosélytes mais aussi des commentaires pour le grand public. Deux éléments importants peuvent toutefois faire parler d'incertitudes fortes : la non maîtrise technique d'une partie centrale du tokamak (le tore) ; en d'autres termes, le matériau composite qui résiste à de telles températures reste aujourd'hui encore à inventer. Enfin, en lien avec les questions de sûreté, la fabrication ainsi que l'usage du tritium restent des domaines dans lesquels l'assise des savoirs est fragile. On peut considérer que ces deux éléments sont au cœur de la réussite du projet.

En résumé donc, le projet ITER peut être considéré comme étant la réalisation, coûteuse⁵, de la « grande maison » d'une communauté internationale éclatée. Les montants nécessaires à la réalisation d'ITER figurent d'ailleurs en bonne place parmi les éléments forts des débats non seulement entre pro- et anti-projet mais aussi entre les prosélytes eux-mêmes, nous y reviendrons dans la deuxième partie. Pourquoi s'être attardé sur les contours de la communauté de la fusion ? Il nous semble qu'elle incarne en grande partie, durant cette première phase du dossier, le public quasi-exclusif de mise en discussion du projet. On pourrait aisément y ajouter une partie de la diplomatie internationale ainsi que du monde politico-économique (les uns pour des questions de rayonnement international, les autres pour les opportunités économiques promises par un projet présenté comme étant de « très grande ampleur »). Quoi qu'il en soit, les controverses liées à l'opportunité d'un tel projet (notamment en ce qui concerne son coût mais aussi les conditions réalistes de réalisation) restent, dans cette première phase, circonscrites à un ensemble d'acteurs relativement restreint. Le dossier n'entre pas dans l'espace public ; les quelques incursions qu'il a pu y faire sont le fruit de quelques tribunes parsemées ici et là dans les médias (écrits), sous la houlette de quelques chercheurs (chimistes, physiciens, de renom souvent) généralement opposés au projet mais dont l'écho, malgré les efforts de vulgarisation du sujet pour le plus grand nombre, reste largement sans retour. En d'autres termes, si l'on considère que la mise en débat d'un projet ne peut être qualifié « d'affaire » qu'à partir du moment où il entre dans

4. Le but du réacteur expérimental ITER est de pouvoir aboutir à la construction d'un démonstrateur pré-industriel (appelé DEMO) qui lui-même préfigurera les futurs réacteurs de fusion de série.

5. Au moment du débat, le coût annoncé (construction, exploitation et démantèlement) était de 10 milliards € sur les 40 ans de recherche avenir.

l'espace public, le projet ITER ne devient une affaire qu'à partir du 24 mai 2005, date de l'accord international global qui entérine la construction du réacteur à Cadarache, la France remportant cette décision finale (qualifiée de véritable « victoire » dans les médias) face à la candidature du Japon dans la dernière ligne droite. C'est dans ce contexte donc que peut, enfin, s'ouvrir le « débat public à la française » intitulé « ITER en Provence », fortement marqué, on le verra, par l'extraterritorialité qui a caractérisé cette première phase de montée en attention, chez les experts.

II. LE DÉBAT PUBLIC « ITER EN PROVENCE » OU COMMENT ESSAYER DE RÊVER ENSEMBLE

« Le débat public "ITER en Provence" a donc eu lieu. Nécessairement... Annoncé en 2003, commencé fin janvier dernier, il est achevé depuis le 6 mai 2006. (...) Il est indéniable que le débat public "ITER en Provence" est intervenu très largement avant l'éventuelle mise en œuvre opérationnelle de l'option technologique, dans 30, 40 ou 60 ans. »

L'introduction du compte-rendu du débat (p.5) en dit long sur la nécessité de son président de justifier à la fois l'opportunité du débat lui-même mais aussi le moment où il intervient dans le dossier. La pirouette, pourrait-on dire, est facile : mettre directement en regard les échelles de temps d'un débat public d'une durée de 4 mois déroulé en 2005 et celle, incertaine qui plus est, d'une opérationnalisation qui verrait le jour dans 50 ou 60 ans, peut aussi être un moyen de considérer que le débat ITER, parmi tous les débats publics CNDP depuis 1997, est celui qui de loin a le plus anticipé le projet débattu. Pourquoi, malgré cela, cette vision de l'amont n'a-t-elle pas pu être partagée au moment du débat ? Au moins deux éléments, nous semble-t-il, permettent de comprendre le manque de confiance des acteurs dans ce qu'on pourrait aujourd'hui appeler « l'institution débat public » dans le cas d'ITER :

- Le premier est relatif à une réelle méconnaissance du dossier de la part de nombre d'acteurs, associatifs notamment. À titre d'illustration, anecdotique mais révélatrice, une des associations locales les plus engagées contre le projet (l'association Médiane dont le siège est situé à Pertuis dans le Vaucluse), en 2009 lors de l'une de ses réunions ouvertes au public sur le thème « faut-il avoir peur de Cadarache ? », présente le site du CEA comme étant « la centrale de Cadarache » en la comparant, sans hésitation aucune, à un Tchernobyl potentiel en Provence⁶.
- L'autre élément, peut-être plus prégnant encore et semble-t-il mal jaugé à la fois par le maître d'ouvrage (le CEA au nom d'ITER International) et la CPDP « ITER en Provence », est la dimension *directement territorialisée* d'un projet situé dans le domaine nucléaire quand même et qui plus est présenté comme connecté à une échelle mondiale : en d'autres termes, quelque chose de grand. Dans ce contexte, l'élément central qui consiste à dire qu'ITER n'est qu'un réacteur expérimental, qui ne produira pas d'électricité, première étape de recherche d'un projet qui verra peut-être le jour dans un demi-siècle, est dénié localement : l'idée que la plus grosse centrale nucléaire du monde

6. Le site du CEA à Cadarache accueille, sur près de 1600 hectares dont 900 clôturés, non pas une centrale nucléaire mais 19 réacteurs de recherche (aucune production d'électricité), classés INB (installation nucléaire de base), dont le fonctionnement et les questions de sûreté sont très différentes des réacteurs de série (en ce qui concerne les quantités de matière fissile utilisées, les manipulations effectuées, notamment). À titre de comparaison, le site d'ITER, jouxtant l'enceinte du CEA à Cadarache fait 180 hectares, l'emprise des bâtiments, 40 hectares.

est en cours de construction *dans le Val de Durance* est ce qui, au début du débat du moins, est d'une manière ou d'une autre ancrée dans la tête de nombreux participants potentiels. Un des signes qui appuie cette appréhension d'abord territorialisée du projet est, nous le verrons, l'implication forte des riverains, non pas dans le débat public lui-même, mais dans la concertation publique qui le suivit, relative à la « route ITER », itinéraire à aménager depuis le port de Fos-sur-mer jusqu'à Cadarache pour le transport des plus grosses pièces de la machine.

Enfin, et nous l'avons déjà mentionné, on gardera en tête que le débat public ITER intervient après une série qu'on peut considérer comme tendue de débats relatifs aux questions nucléaires en général : cette mémoire proche est présente dans tous les esprits lorsque que le débat public ITER, le 26 janvier 2006, ouvre sa première réunion à Aix-en-Provence.

1. Un débat local pour une affaire extraterritoriale

Pour commencer, la préparation du débat ITER est intrinsèquement liée à un contexte qui lui est largement extérieur et dont non seulement le maître d'ouvrage mais aussi la commission *ad hoc* constituée n'a pas la maîtrise. C'est peut-être ce qui la caractérise en premier lieu : fruit, on l'a dit, d'une décision internationale, le choix de la localisation décision du projet était, quel que fut le pays hôte (France ou Japon pour les deux derniers candidats), conditionnée à une forte mobilisation des territoires (au niveau national mais surtout à celui des collectivités locales sur place). Cela concernait en particulier deux domaines : l'efficacité des aménagements nécessaires à la bonne marche du chantier de construction (terrassements, route ITER,...) et la qualité de l'accueil des salariés du site notamment à travers une opération-phare que serait la construction d'une école internationale destinée, en majorité, aux enfants des dits salariés⁷. Dès le départ donc, le contexte du déroulement du débat se complexifiait d'un ensemble de « sous-débats », dont là encore, l'opportunité n'avait pas à être discutée. Une décision favorable pour le site impliquait donc *de facto* la nécessité d'acceptation d'autres choses que le réacteur lui-même. Les conditions de ce « marché conditionnel » n'ont pas manqué de renforcer le sentiment local de se faire imposer d'en haut (plus haut encore que l'Europe) ces éléments clefs, dont la particularité première est évidemment leur fort ancrage territorial. Nous reviendrons plus loin sur la manière dont ces deux « sous-dossiers » ont pris corps dans l'espace public local, l'un (route ITER) jouant sur la fibre classique du NIMBY, l'autre (école internationale) sur la capacité d'un ensemble de communautés (locales et internationale) à se rencontrer dans un territoire périurbain relativement éloigné de la grande ville (Marseille d'abord, Aix-en-Provence ensuite).

Mais les premières difficultés sont intervenues bien avant : toujours en lien avec la dépendance du dossier à des instances extraterritoriales, l'idée de la tenue éventuelle d'un débat public (au cas où la France serait retenue) remonte à l'année 2003 ; le 5 mai plus exactement, jour où Claudie Haigneré, en tant que ministre déléguée à la recherche et aux nouvelles technologies, saisit la CNDP pour une demande d'ouverture d'un débat concernant le projet ITER. Le 2 juillet 2003, la CNDP donne son accord. Le maître d'ouvrage en est informé et est enjoint à produire, selon la procédure classique, un dossier du débat qui sera soumis aux participants dès l'ouverture de celui-ci. Le 4 février 2004, la CNDP lui accorde un délai supplémentaire de 6 mois (2 juillet 2004) pour l'achèvement du dossier, non pas pour une raison de fond ou de forme (dossier incomplet ou pas clair), mais « car le projet est

7. Il est prévu qu'environ 30% de l'effectif de l'école internationale qui serait construite (dont la capacité d'accueil est de 1400 élèves) seraient dédiés aux enfants des locaux.

dépendant d'une décision internationale dont la personne publique responsable du projet ne maîtrise pas l'échéance » (compte-rendu du débat, p.8). C'est ce que fait le CEA qui rend donc son dossier le 7 juillet, *alors que la décision internationale n'est toujours pas intervenue*. Elle ne sera rendue qu'un an plus tard, le 24 mai 2005, lors d'un sommet interministériel à Moscou. Entre-temps, la CPDP (par ailleurs déjà constituée) avait interrompu sa préparation du débat. Elle reprend ses travaux le 6 juillet 2005 pour une ouverture officielle fin janvier 2006. Patrick Legrand résume ainsi cette mise en place laborieuse :

« le débat public “ITER en Provence” aura été l'une des premières occasions de la confrontation, sur un sujet quasi prospectif, de trois traditions institutionnelles, celle de la coopération internationale et de la diplomatie à vocation scientifique et technique dans un domaine sensible, celle de notre propre État-Nation et celle, plus récente, issue des aspirations à de nouvelles formes de gouvernance. Et ces appareils, leurs habitudes, leurs logiques, leurs références et leurs représentants ne sont pas encore réellement accordés entre eux... même si tout cela évolue de manière “globalement positive”, de façon parfois inattendue et inégalement dans les conceptions des uns et des autres. Intégrer citoyens, nouvelle gouvernance, formes adaptées de concertation et débat public dans un complexe qui s'est parfois cru à l'abri de ces exigences n'est pas mince affaire »

Une manière de dire que ce débat revêtait pour la première fois peut-être dans l'histoire de la CNDP, une dimension inédite relative à la nécessaire acceptation par l'Autre (les partenaires internationaux notamment mais pas seulement) de cette nouvelle tradition française qu'est le débat public. L'Autre d'ailleurs n'est pas forcément celui qui a une autre culture ou d'autres traditions, il peut être aussi parmi les siens. Ainsi s'exprimait le préfet de la Région PACA à l'issue de la réunion de clôture du débat, le 4 mai 2006 :

« Si on avait fait le débat avant [que les partenaires internationaux ne retiennent le site de Cadarache pour la construction], la France n'aurait pas pu poser sa candidature pour obtenir ITER, selon toute vraisemblance on aurait cherché un pays un peu moins compliqué que le nôtre, qui aurait dit oui ou non tout de suite ».

Dans cette vision des choses, la joute argumentaire et les possibilités données au débat de pouvoir faire évoluer un projet dans le sens d'une co-construction d'acteurs n'ont que peu de place.

2. Aller au débat, c'est venir d'informer

Quoi qu'il en soit, le débat eut lieu. On peut dire d'emblée qu'il ne n'est pas caractérisé par la quantité ni par la qualité des échanges argumentaires : *« D'une manière générale, aucune véritable polémique n'a marqué l'ensemble des débats, hormis celle concernant la tenue du débat lui-même »* (CR Débat public, p.66). C'est peut-être justement là le problème. Ce constat, réel, fait par la commission particulière à l'issue du débat ne reflète évidemment pas une quelconque unanimité en faveur du projet. Pour s'en convaincre, on peut se souvenir des deux premières réunions déjà évoquées qui marquèrent le tout début des échanges : à partir de là, la substance même des échanges ne pouvait qu'être limitée, au point de laisser l'illusion d'un débat, finalement, sans grande raison d'être : *« le choix du site de Cadarache pour l'implantation d'ITER semble avoir été bien accepté par la population, et n'a pas été massivement remis en cause lors des réunions »* (CR DP, p.36). L'ensemble des réunions qui suivirent fut donc, on peut le dire, des réunions d'information, le public étant majoritairement

constitué de riverains sans avis arrêtés sur le sujet, venant là pour complément d'information. La bataille s'est jouée ailleurs, loin des salles feutrées des débats et bien plutôt par le biais de billets (souvent d'humeur et toujours électroniques) circulant dans les réseaux organisés au niveau national de militants anti-nucléaires (l'incontournable *Réseau sortir du nucléaire*). On parle de bataille, mais la balistique argumentative n'en a pas suivi les règles : il s'est agi en fait, pour chaque camp, de convaincre au plus large, sans réel espace de rencontre avec les autres parties. Les quelques statistiques du déroulement du débat montrent en quoi le « débat réel » (celui sur le terrain pendant 4 mois) n'a été que peu productif⁸. Affectée par une entrée en matière plutôt musclée ou bien pressentant qu'il en serait ainsi pour la suite du calendrier des réunions, la CPDP n'a produit que deux lettres du débat (diffusées au tout début du débat). La commission (et le maître d'ouvrage) eut à gérer à peine plus de 200 interventions au total émanant du public : chaque question posée (environ 400) reçut une réponse de la part de la commission ou du maître d'ouvrage. Les postures, bien campées (d'un côté ou de l'autre), d'entrée en débat (dont les cahiers d'acteurs sont le support) furent relativement restreintes : 9 cahiers d'acteurs en tout furent édités. La manière dont le débat a été rendu compte n'est sûrement pas sans influence sur les capacités données à chacun de réviser sa position, de convaincre l'autre ou d'être convaincu. Elle est peut-être aussi une conséquence, on l'a dit, du sentiment d'un débat asymétrique ; outre les deux lettres éditées par la commission, les produits de suivi du débat furent : les verbatims *in extenso* (peu engageants) et des comptes-rendus synthétiques souvent vidés de leur substance⁹.

C'est donc un public de riverains curieux plus que coléreux qui forma la majorité des participants aux réunions. Par exemple, la question des risques liés au fonctionnement de la machine (et notamment à l'usage du tritium) est restée très à part, comme si elle représentait un sujet à éviter absolument. F. Ollagnon, auteur en 2007 d'une enquête non publiée sur la manière dont le projet ITER a émergé et sur sa gouvernance globale, aborde ce sujet épineux :

« ITER a été “vendu” comme un outil de recherche et non un outil nucléaire, une machine non contaminante, or cela est faux, puisque seuls des robots pourront intervenir au cœur de la machine (robots non encore conçus). L'enquête publique de sécurité devra faire ressortir cela ».

Il poursuit :

« Si ITER n'avait pas été obtenu en France, cela aurait été ressenti comme un échec majeur pour cette communauté (de la fusion), d'où la “non mise en avant des problèmes de sécurité”. Pour Cadarache, la fusion représente d'autre part un gage d'avenir et de pérennité, la fission ayant des chances de ne plus être d'actualité d'ici 50 ans ».

En filigrane, c'est un autre débat qui se joue, non pas tant au niveau de la sûreté en tant que telle mais bien plutôt au niveau de la conception des politiques de sécurité en général, et pour le cas d'ITER en particulier car la nature extraterritoriale de l'organisation ITER sur le territoire français crée, en interne, des tensions relatives à sa capacité ou non d'infléchir certains points, considérés comme trop stricts, de la législation française et que l'ASN garantit (Ollagnon). Ce contexte explique en partie le fait que le maître d'ouvrage, au cours du débat et sur ces questions, ne se soit pas étendu dans ses réponses publiques.

8. Tout en livrant ses quelques données qui pourront parfois paraître faibles au regard de la taille et de l'importance stratégique qu'un tel projet est censé porter, nous tenterons de ne pas céder à la tentation d'une critique facile (appuyée sur cet écart) d'un débat délicat à mener parmi tant d'autres.

9. Un film de 30 mn a aussi été produit qui résume le débat.

À côté des questionnements relativement inquiets des riverains pendant le débat au sujet de la dangerosité de l'installation, d'autres témoignages plus radicaux s'expriment, révélateurs d'un alarmisme basé sur un manque d'information ou, plus prosaïquement, d'une propagande anti-nucléaire à la recherche de finesse. Ci-dessous, une caricature utilisée par une association écologiste parisienne qui souhaite elle aussi s'exprimer sur le sujet (http://www.le-verdoyant.fr/Calendrier-du-projet-ITER-premier-plasma-en-2019_a727.html, site consulté le 25 août 2010).



En marge de la question des risques, deux inquiétudes récurrentes ont pointé dans les assemblées présentes aux réunions : la première est liée aux modes de financement (notamment en ce qui concerne l'implication des collectivités locales), la seconde est liée à la manière dont les communautés locales feront face à une arrivée annoncée comme relativement massive de travailleurs d'origines internationales diverses.

Le projet ITER, on l'a dit, est un projet coûteux et l'organisation qui le chapote est complexe puisqu'à la manière d'une fusée à plusieurs étages, elle se scinde en trois sous parties, chacune ayant des rôles différents, à des échelles différentes : ITER organization est la partie mondiale du projet. Son siège est à Cadarache ; viennent ensuite les agences domestiques correspondant en fait à chacun des partenaires du projet¹⁰ ; enfin, localement, en France, une agence est prévue, spécifiquement dédiée à l'accueil du projet : l'Agence Iter France (AIF). Elle bénéficie de l'appui d'une mission (la mission ITER, présidée par le préfet de Région) chargée de la gouvernance locale du projet en lien avec les collectivités. L'accord international qui fédère les 7 partenaires du projet (32 nations en tout) stipule que chacun aura la charge d'un certain nombre de prestations en nature (matériels notamment) en plus d'un apport financier qui reste conséquent. Pour la France, les chiffres annoncés lors du débat public (évalués en 2001) mettent en évidence une participation importante des collectivités locales, en lien avec leur nécessaire implication dans l'accueil du projet et de ses acteurs. Ainsi sur un coût total du projet de 10 milliards d'euros (étalés sur environ 40 ans entre tous les partenaires), la construction du réacteur (10 premières années) coûtera environ 4,6

10. Pour l'Europe, l'agence a son siège à Barcelone.

milliards d'euros¹¹ : l'Europe y participe à 45%¹² (et 9% pour les 6 autres partenaires). Les coûts liés à l'aménagement du site ne sont pas inclus ; ils ont été évalués par l'équipe européenne en charge de la candidature de Cadarache à 155 millions (viabilisation du site, route ITER et école internationale). L'État français participe à hauteur de 735 millions d'euros (participation à la construction, route ITER, école internationale, aménagement du territoire). Sur ce total français de 735 millions, les collectivités locales en assurent 467. Parmi les collectivités locales, la Région PACA s'est engagée pour 152 millions (dont 70 pour la construction de la machine, 55 pour la construction de l'école internationale, 27 pour l'aménagement du territoire). Les 6 départements de la Région participent aussi au financement, d'une manière beaucoup plus importante pour les Bouches-du-Rhône (152 millions dont 46 pour la route ITER). En résumé, ITER est un projet qui coûte cher aux collectivités locales (Région mais aussi départements) : c'est une ligne d'attaque des opposants locaux au projet. L'argument est clair : l'argent investi ici n'ira pas ailleurs, notamment dans les politiques locales de renforcement des énergies renouvelables. Il émane localement du groupe des Verts au conseil régional, relayé par un ensemble d'associations à tendance environnementaliste. L'argument est en fait, au départ, repris d'un certain nombre de tribunes publiées avant le débat public dont les auteurs sont des scientifiques de renom voire médiatiques (P.Gilles de Gennes, G.Charpak plus récemment, ...) et qui disent en substance : ce rêve a un prix, mais trop élevé ; pour deux raisons majeures : l'argent investi ici n'ira pas dans d'autres domaines de recherche (pas uniquement énergétiques) d'une part, et d'autre part, face aux trop lourdes incertitudes qui pèsent sur le projet, le plus raisonnable aurait été de rester pendant quelques années encore à l'état de sous-projet, le temps de mieux éclairer le champ des possibles scientifiques.

Deux réponses ont été apportées par le maître d'ouvrage mais aussi les élus locaux en grande majorité favorables au projet : le chantier ITER doit être considéré comme une opportunité à ne pas manquer pour l'économie régionale ; « les retombées d'ITER » ont ainsi hanté l'esprit de nombreux industriels du bâtiment pendant quelques mois. Nous verrons (3ème partie) quelles en furent les conséquences sur le territoire et son économie. L'autre réponse, politique, faite par la Région PACA pour satisfaire les doléances du groupe des Verts (en bonne place dans l'organigramme politique régional) est basée sur le principe qui sonne comme un slogan « 1 euro pour ITER, 1 euro pour les énergies renouvelable »¹³. Ainsi, le président de Région, M. Vauzelle, grand prosélyte d'ITER, s'assure d'une acceptation locale du projet par un pan non négligeable, à la fois des jeux politiques locaux mais aussi d'une base militante associative, peu mobilisée toutefois, on l'a vu.

Présentées comme telles, les questions financières semblent presque réglées. Au moment du débat au moins, elles ont inquiété les citoyens contribuables mais les acteurs en charge du projet et de son accueil avaient les arguments pour informer voire rassurer. Nous verrons dans la dernière partie que la situation a largement évolué pour différentes raisons : augmentation des coûts et des délais, décalages forts entre retombées attendues et dynamisation économique régionale,... Le rêve vendu par ITER, « le chemin des étoiles », est depuis redescendu sur Terre. Mais avant, d'une manière tout aussi directe dans son expression que les questions financières, un autre type d'inquiétude s'est fait jour, de manière relativement inattendue, au cours du débat. Présenté comme un projet d'envergure mondiale, à la hauteur de son coût et

11. Les coûts d'exploitation (sur 20 ans) s'élèvent à 4,8 milliards, les coûts de démantèlement (sur 15 ans) à 530 millions.

12. Financés par le PCRD et pris sur le budget d'Euratom.

13. L'accord passé par la Région sur ce point avec les élus écologistes mentionne toutefois « hors gros équipements »...

de ses retombées économiques, figure la communauté (mondiale) qui va avec. Il s'agit, pour les porteurs du projet et selon leurs termes, « d'une première mondiale » : une quinzaine de nationalités regroupée en un même lieu et dans un même but à vocation scientifique. On retrouve là ce qui ressemble à une propagande médiatique, sorte de doxa dont le but politique de l'organisation ITER fut qu'elle soit partagée par tous, de la communauté de travail elle-même jusqu'au riverain de la Provence durancienne en passant par les élus locaux. Tous, en lien avec leur place et leur rôle, ont des réactions différentes : on a vu précédemment quelle est la posture de la communauté de la fusion à qui le projet est dédié. Décrite comme telle, elle peut apparaître comme monolithique. Elle ne l'est évidemment pas, ne serait-ce que par la hiérarchisation professionnelle qui la structure (de l'ingénieur¹⁴ à l'ouvrier). Ses différentes composantes se distinguent non seulement par les compétences professionnelles acquises mais aussi et, en lien, par leur manière de s'ancrer dans le territoire : il s'agit dès lors d'élargir la communauté aux conjoints. On pense en particulier aux questions de logement, élément révélateur de ces distinctions : type de logement (collectif ou individuel), localisation (à la ville (Aix-en-Provence) et ses aménités ou à la campagne, autour de Manosque dans le Val de Durance)¹⁵... En ce qui concerne les élus, l'annonce de l'arrivée programmée d'une communauté internationale dans les villes et villages du Val de Durance est accueillie unanimement avec la plus grande bienveillance : promesse de croissance, de développement des activités locales (tous domaines confondus), d'ouverture de zones à bâtir (qu'elles soient de logements ou d'activités)... Ils sont souvent les premiers défenseurs du projet auprès de leurs concitoyens et imaginent, en grand format, les évolutions urbaines que leur mandat, grâce à l'arrivée d'ITER, imprimera. Dans la majorité des communes environnantes, des projets de création de zones d'activité voient le jour, les PLU trouvent là une raison de leur ouverture et les prix du foncier une raison de leur envolée. Pour l'heure, l'effervescence reste dans les discours car sur le terrain, c'est un autre acteur qui souhaite prendre les choses en main : la Région, appuyée par la mission ITER. Elle souhaite se positionner en effet comme le chef d'orchestre de ce qui pourrait bien advenir dans ce « territoire à enjeux » (le Val de Durance), tous domaines confondus : logements, maîtrise du foncier, transports, ... Nous verrons dans la dernière partie quels furent les résultats de ce réveil tardif d'une Région confrontée à un début d'emballement¹⁶ aménagérial.

Quant aux citoyens de la région, les choses sont bien plus nuancées : certes les promesses d'une accélération économique locale ne sont pas sans déplaire mais dans cette partie intérieure de la Provence, les rapports aux communautés et à l'Autre en général sont marqués par une histoire locale longue, parfois chaotique, des processus d'intégration dans le milieu local. Deux éléments coexistent à ce sujet et entrent en tension : ils illustrent en quoi la réception sociale d'un projet ne peut se résumer sèchement à des « Pour » *versus* des

14. Ils représentent toutefois la majorité des salariés appelés à venir travailler sur le site, au moins après la période du chantier de terrassement.

15. Le chantier ITER ne bénéficie pas du label « Grand chantier », procédure permettant de faciliter la gestion sur le long terme de grands chantiers de construction, caractérisé soit par un turn over important des travailleurs soit par une installation plus longue mais temporaire. Ainsi par exemple, concernant ITER, une certaine panique s'est emparée récemment des gestionnaires du chantier qui n'avaient semble-t-il pas totalement anticipé l'organisation du chantier de gros-œuvre ; en termes de logements, c'est auprès des campings proches du site qu'ils se sont tournés afin de tenter de loger une partie des ouvriers venus d'ailleurs.

16. À titre d'exemple, très tôt, a circulé l'idée selon laquelle les prix du foncier allaient exploser avec l'arrivée d'ITER. Un recul historique dans le domaine permet de relativiser fortement cette idée ; l'augmentation du prix du foncier régional a d'abord été initiée par l'arrivée du TGV Méditerranée rapprochant la capitale à 3 heures de Marseille à la fin des années 90. Le « phénomène ITER » ne vient rien déclencher de nouveau, il prend la suite d'un existant.

« contre ». Pour les appréhender, un détour rapide par l'histoire économique et sociale de la vallée de la Durance de la fin des années 50-début des années 60 est nécessaire. La ville de Manosque (la plus grosse ville du Val de Durance la plus proche d'ITER, avec Pertuis) en 1959 compte 5.000 habitants. Gros bourg de la campagne provençale, elle vit d'une économie agricole, de marchés mais aussi d'un secteur tertiaire en émergence (banques, mutuelles, services, ...) ¹⁷. Fin 50/début 60, deux événements marquants vont chambouler à la fois le rythme urbain de la cité mais aussi sa configuration socio-spatiale : d'une part, à partir de 1962, Manosque devient une terre d'accueil pour les rapatriés d'Algérie ; quelques années plus tard, une forte immigration nord africaine viendra s'y ajouter : dans cette vallée agricole et notamment fruitière, la main d'oeuvre des champs est la bienvenue. La ville croît dans sa couronne où les habitats collectifs voient le jour. Dans le même temps (début des années 60), un autre événement vient modifier en profondeur le tissu social urbain de la ville, par le haut cette fois : l'arrivée des salariés du CEA nouvellement installés sur le site de Cadarache. Ils viennent en majorité de la région parisienne (pour les ingénieurs ¹⁸) et du reste de la France pour les techniciens et ouvriers. De la même manière que pour les vagues d'arrivée précédemment évoquées, Manosque eut donc à intégrer ces communautés étrangères à leur communauté locale. Ces rencontres eurent lieu, avec tous les décalages qu'on peut imaginer entre cette Provence intérieure des années 50 et la modernité incarnée par la figure de l'ingénieur parisien. La communauté locale a ainsi pu montrer, au fil des années, sa capacité à élargir son périmètre jusque dans ses instances les plus ancrées : on pense notamment au nombre croissant, à partir du milieu des années 60, de salariés de Cadarache qui se firent élire au sein des conseils municipaux des communes locales. Aussi, cette communauté locale multiforme se voit-elle aujourd'hui confrontée à une nouvelle épreuve d'intégration : celle de la communauté internationale qu'on lui promet avec l'arrivée d'ITER. On pourrait penser que, rompue à l'exercice, elle n'y verrait qu'une péripétie de plus dans l'histoire de son ouverture ¹⁹. Pourtant, les réactions exprimées durant le débat ont montré une réelle crainte des communautés locales vis-à-vis, non pas de leur capacité, mais de leur volonté d'intégration nouvelle. Le point d'achoppement qui cristallise cette crainte vise directement la partie rapportée de cette communauté internationale : la question des conjoints et surtout des enfants. Tout se passe comme si, ne se sentant pas capables d'affronter le débat dans sa partie la plus technique, les participants avaient concentrés leurs revendications sur des domaines plus directement accessibles, très ancrés dans leurs pratiques quotidiennes du territoire. Ainsi, l'école internationale (prévue à Manosque) et sa capacité d'accueil des enfants locaux est-elle au centre des débats. La crainte de se voir déposséder d'une opportunité rare (construction d'un collège/lycée en milieu rural) en faveur d'une population étrangère considérée comme déjà nantie ne passe pas. De la même manière, les places dans les crèches, dont on sait l'acuité du problème à la ville comme à la campagne, est un sujet récurrent dans les craintes exprimées. On pourrait étendre la chose à la question des services publics locaux ; globalement, la perturbation du milieu de la quotidienneté ressort comme bien plus problématique que les arcanes techniques d'une machine de plus à Cadarache sur laquelle les prises sont faibles. Ce point est important : il permet en effet de relativiser le discours d'exceptionnalité du projet ITER. Ce discours d'exceptionnalité, on l'a vu, est porté par le maître d'ouvrage mais aussi les élus locaux, comme pour se convaincre eux-mêmes de la

17. Voir J.C.Garnier, P.Vergès, 1982, *Manosque au regard de l'histoire et de ses groupes sociaux*, pp.159-291, Cahiers de l'observation du changement social, Volume IX, Ed du CNRS.

18. Notons toutefois que la majorité des ingénieurs de Cadarache arrivés en Provence s'installe préférentiellement à Aix-en-Provence et ses alentours plutôt qu'à Manosque, Pertuis ou Vinon.

19. La ville de Manosque compte aujourd'hui plus de 20.000 habitants et devient depuis quelques années un des pôles d'attraction forts pour une population régionale de plus en plus désireuse de s'échapper de la métropole aixo-marseillaise qui s'étend au nord, remontant le Val de Durance.

réalisation d'un rêve, devenu idée puis projet. Rapidement, le projet est comparé et en substance, le discours est : ITER, ici en Provence, ne peut être comparé au CERN à Genève ; tous deux ont bien une dimension internationale mais Genève, à l'inverse de Manosque notamment, est déjà internationale. Une communauté internationale de plus dans la capitale suisse ne va pas bouleverser les configurations locales. ITER à Manosque est d'un autre ressort, c'est vraiment une affaire exceptionnelle. Pourtant, la comparaison historique permet de relativiser fortement le jugement. En effet, on peut considérer que les ingénieurs parisiens arrivant à Manosque au début des années 60 avaient un statut tout aussi exceptionnel que les ingénieurs internationaux s'y installant aujourd'hui. En d'autres termes, Le Val de Durance a déjà connu ce type d'événement, ITER n'est pas un phénomène nouveau mais plutôt la poursuite, à l'échelle des évolutions socio-économiques contemporaines, de phénomènes entraînant *de facto* une territorialisation d'activités aux composantes mondialisées.

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à la dynamique des débats au prisme des questions argumentaires, les échanges entre participants ont pris bien plus la forme d'un jeu à deux coups qu'une joute argumentaire : « crainte exprimée/assurance que le problème sera (ou est déjà) réglé » est le schéma classique des échanges. On reste dans une dynamique d'informations. Ainsi par exemple, en ce qui concerne l'école internationale, le maître d'ouvrage n'eut qu'à répéter ce qui était prévu dans sa feuille de route : 30% des effectifs de l'école seront dédiés aux enfants locaux. Aucun débat n'a eu lieu sur par exemple ce chiffre de 30%, ou encore sur le dimensionnement même de l'école (1400 élèves). On retrouve là un des éléments abordés plus haut : le marché conditionnel d'ITER (pour avoir la machine, il faudra une école, une route ITER, ...) constitue un package trop lourd à amender. Les promesses d'une embellie économique, au moment du débat, ont sans doute joué un rôle central dans la manière relativement « pacifiée » (selon les dires du président de la CPDP) dont se sont déroulés les débats. D'autre part, l'absence dès le début du débat des acteurs les plus violemment opposés au projet (associations écologistes en général et anti-nucléaires en particulier) eut pour conséquence une quasi-absence de discussion sur les répercussions environnementales du projet : « Sous l'angle des milieux, des équilibres écologiques généraux et de l'environnement régional, le débat fut soit ponctuel, soit faible » (CR CPDP, p.76).

Le format débat public n'a donc pas donné l'occasion de rouvrir chacun de ces sous-dossiers²⁰, à une exception près : la route ITER.

3. La route ITER

Cela s'explique de deux manières : d'une part, le projet de construction d'un itinéraire routier touche potentiellement au plus près les intérêts individuels de la propriété privée ; d'autre part, cette route ITER fit l'objet d'une concertation à part entière, juste après le débat, dans le cadre des concertations publiques préalables prévues à l'article L-300.2 du code de l'urbanisme. Cette concertation se déroula du 26 juin au 21 juillet 2006, soit à peine un mois après la clôture du débat public lui-même. Elle promettait d'être plus animée puisque le sujet de la route ITER est celui qui, à l'avance, « fit le plus débat » (CR CPDP, p.58).

20. On peut ajouter à ces sous-dossiers, un qui risque de faire parler de lui dans quelque temps : celui de l'alimentation électrique du réacteur ITER. Celle-ci est prévue à partir de l'utilisation de la ligne THT alimentant le réacteur Tore Supra (depuis 1987). C'est un simple circuit : il faudra le doubler entre le poste électrique de Tavel (près d'Avignon) et ITER. On peut d'ores et déjà penser que la chose ne se fera pas sans les marques laissées par le second débat public en France qui s'est déroulé en 1998 dans le Verdon voisin pour un projet similaire (voir dossier THT BBC de notre étude).

Rappelons brièvement l'objet de la concertation : la construction d'une route à gabarit exceptionnel permettant de relier le port de Fos à Cadarache (soit 100 km de route, 18 communes traversées). Une trentaine de convois très exceptionnels (pièces de 9m de large sur 15 mètres de long qui pèseront près de 500 tonnes²¹) devront y transiter pour acheminer les pièces du réacteur venant du monde entier (Japon notamment pour des pièces de fonderie du réacteur). Le réseau routier actuel ne permettant pas la circulation d'engins de telle taille nécessite donc d'être, ponctuellement aménagé (coupure de ronds points, élargissement de voies...) : c'est l'objet de cette concertation publique préalable. Concertation préalable préparée de longue date puisque dès 2002, un groupe de travail « transports », piloté par la préfecture de Région, organise des réunions d'information auprès des acteurs locaux (élus, DDE...). Le grand public n'est pas concerné. Le dossier présenté à la concertation n'est donc pas nouveau pour tout le monde ; il propose, en fonction des communes, un certain nombre de variantes possibles, soumises à discussion avec le public, on l'imagine facilement, majoritairement constitué de riverains potentiellement concernés. Six réunions publiques sont prévues, auxquelles s'ajoutent des réunions de proximité pour les situations les plus problématiques. Ces six réunions concernent chacune un secteur du tracé, regroupant ainsi plusieurs communes. Sur les 18 communes traversées, toutes ne sont pas impactées de la même manière. L'enjeu classique pour le maître d'ouvrage dans ce type de projet (itinéraire routier), est de parvenir par la concertation, à effectuer un maximum d'acquisitions foncières à l'amiable, le reste pris en charge par des indemnités étatiques. Atteinte potentielle à la propriété privée, les réunions publiques ne furent donc pas sans participants : près de 120 personnes en moyenne (à rapporter au nombre d'habitants de ces petites communes), à l'exception de celle organisée à St-Paul-lez-Durance, commune sur le périmètre de laquelle se trouve le site de Cadarache, qui réunit 45 personnes. Cette mobilisation plus faible s'explique de plusieurs manières : d'une part, la réunion concernait exclusivement la commune de St-Paul ; d'autre part, à la tête de ladite commune, son maire, Roger Pizot, est un fervent défenseur du projet (comme il l'avait été en son temps pour la venue du CEA à Cadarache). Doté d'une personnalité forte, à l'image d'un chef de clan, on peut sans trop se tromper penser que les troupes locales présentes étaient dans le rang. Ce fut loin d'être le cas pour la réunion relative au secteur Mallemort/Charleval. L'assistance, agitée et très revendicatrice, n'était pas venue pour une réunion d'information. Une des raisons est que sur cette partie du tracé, des aménagements non négligeables sont à prévoir, des choix sont à faire. Ils sont âprement discutés. Mais l'autre raison, plus profonde encore, a trait à la mémoire d'un autre épisode vécu par les habitants du secteur il y a presque 20 ans maintenant : la concertation organisée à l'occasion du débat sur le tracé du TGV Méditerranée, qui pour certains, a laissé des traces, notamment dans la manière de faire du maître d'ouvrage (aboutissant à certaines expropriations²²). « *On ne nous aura pas une seconde fois* » est la posture prise par nombre de citoyens riverains lors de cette réunion ; une manière de faire monter les enchères. Face à cela, la posture de désamorçage du maître d'ouvrage a joué sur un ressort particulier et à propos duquel il pouvait s'assurer du soutien d'une partie d'un autre groupe d'acteurs, en position relativement délicate dans cette affaire : les élus locaux. Pourquoi délicate ? On a vu que globalement la population élue régionale voyait d'un bon œil l'arrivée d'ITER. Dans ce contexte, la route ITER apparaît comme un effort nécessaire à consentir localement pour l'accueil du projet. Le problème est que l'effort nécessaire en question ressortit beaucoup plus à la bonne volonté d'une somme d'intérêts privés qu'à celle, publique, de la collectivité dans

21. Des plates-formes autopropulsées, roulant à 5 km et la nuit, sont prévues pour ces 30 pièces. 300 autres convois, conventionnels, sont aussi prévus, ils rouleront à 30 km/h.

22. C'est évidemment cette mémoire sombre qui marque. Car sur cette affaire, le maître d'ouvrage fit, de manière générale, preuve d'une écoute attentive aux revendications locales, augmentant significativement le coût initial de son projet par la réalisation d'ouvrages d'art ou d'insertion paysagère.

son ensemble. La concertation publique préalable a donc été finalement le lieu de la première réelle confrontation des élus locaux avec leur population. Le désamorçage des conflits potentiels a consisté à annoncer que le chantier de la route allait être une opportunité pour résorber un certains nombres de points noirs présents dans le schéma routier régional, en tout cas pour ceux concernés par le tracé en débat. La route ITER apparaît alors comme un gage d'amélioration des conditions de trafic et de sécurité, et cela dans un laps de temps incomparable aux promesses liées au projet ITER lui-même. Il n'en reste pas moins que ce sont les problèmes publics qui seraient réglés, pas les préoccupations individuelles des privés concernés. C'est la raison pour laquelle, malgré cette tentative de désamorçage, un certain nombre de riverains (on a vu lesquels) restent arc-boutés sur leurs revendications.

Pour conclure sur ce que fut ce débat, on peut revenir à une remarque introductive du compte-rendu de la CPDPD ; parmi d'autres particularités, le débat public ITER en Provence en présente peut-être plus spécifiquement une : les échelles temporelles auxquelles il se confronte. On l'a dit, ITER est un projet de long, voire très long, terme (quasiment à l'échelle du siècle à venir). Il faut entendre par « projet » le processus dans sa totalité : construction, exploitation, démantèlement, démonstrateur pré-industriel, réacteur de série générateur de puissance. C'est dans ce phasage là que s'inscrivent les quatre mois de débat public organisés par la CNDP. D'où, sûrement, la posture relativement discrète d'une commission consciente des limites de son exercice. L'autre difficulté, en lien avec celle-ci, et qui concerne plus directement les porteurs du projet (ainsi que leurs soutiens locaux) est relative à une posture dictée précisément par le temps long d'un projet de recherche à l'issue incertaine : tenter de faire partager par les communautés locales d'accueil un *horizon d'attente* porteur de bénéfices ; c'est « la part de rêve » à porter ensemble. La difficulté est que la ligne de cet horizon d'attente n'est pas unique (« dans 50 ou 70 ans »). Elle est multi-couches, chacune correspondant si l'on peut dire à un sous-horizon d'attente particulier, et pour certains, très proches dans le temps. D'une manière générale, le ton du débat a donc été celui de la promesse, du « vous allez voir » : avec ITER, le réseau routier s'améliore, avec ITER surtout, l'économie locale, régionale (mais aussi nationale) s'améliore. Aujourd'hui, quatre ans après le débat, alors que le chantier de terrassement ainsi que la route ITER sont (quasiment) achevés, le premier horizon d'attente est atteint. Qu'en est-il sur le terrain quand le rêve proposé est mis à l'épreuve ? C'est l'objet de cette dernière partie.

III. ACCEPTER LA RÉALITÉ

« *On nous avait promis monts et merveilles, maintenant on nous dit qu'il faut attendre !* »

Comme cette commerçante de Saint-Paul-lès-Durance, village de 962 âmes et siège d'ITER, les habitants des communes alentour s'impatientent. L'euphorie ressentie au moment du choix du site a cédé la place au doute.²³ : c'est la teneur de l'ensemble des articles de presse concernant ITER qui furent publiés localement mis aussi à l'échelle nationale à partir du printemps 2010. Un sentiment d'impatience, voire de colère s'est instauré dans l'esprit des riverains, en attente de « retombées » promises quatre ans auparavant. Sur le terrain du chantier, en apparence, tout fonctionne : les travaux de terrassement sont achevés, la route ITER en voie d'achèvement. C'est ailleurs que les choses se compliquent : quand il s'agit de parler de coûts, de délais mais aussi de *retombées* économiques.

23. Article publié dans le quotidien *Le Monde*, daté du 12 mai 2010 et signé par Dominique Arnoult. Plus récemment, dans son édition du 25 août 2010, le même quotidien consacre un dossier entier au projet ITER intitulé « Faut-il renoncer à construire le réacteur ? ».

Et c'est bien le problème : « les retombées d'ITER » sont bien nommées. Dans le concert d'amertume vis-à-vis du projet, la voix de Roger Pizot (maire de St-Paul-lez-Durance déjà évoqué) dénote, un peu : « *C'est vrai, il y a de la déception* », admet Roger Pizot, le maire de Saint-Paul-lez-Durance. « *Les gens pensaient qu'avec ITER, c'était le roi d'Arabie saoudite qui arrivait ! Le travail y est, mais tout le monde ne peut pas être ingénieur. La commune finance 80 % du certificat d'aptitude pour conduire un petit engin, mais certains jeunes préfèrent jouer aux boules* », déplore-t-il. (article du Monde cité, 12 mai 2010). C'est la ligne de défense de ceux qui continuent de croire au projet, malgré le changement de contexte : « *les retombées ne sont pas à attendre mais les opportunités à saisir* » résumerait la posture de ces « élus partagés entre amertume et soutien au projet » (*Le Monde*, 25 août 2010).

Le déclenchement de cette prise de conscience date, on pouvait l'attendre, d'après la crise financière : un projet de cette envergure économique, politique et géographique ne pouvait passer à côté des conséquences d'une telle crise. Outre les retards dans le calendriers qui s'accumulent, ce sont les coûts qui explosent : on peut considérer que, par rapport aux coûts annoncés en 2001, la facture globale a quasiment triplé. Un conseil international exceptionnel est convoqué fin juillet 2010 pour décider du repositionnement de chacun des partenaires (en matière financière notamment) : pour les plus alarmistes, à l'issue de ce conseil, soit le projet repart, soit il est stoppé. Le projet repartira avec une augmentation significative de la facture pour l'Europe²⁴ : de 2,7 milliards d'Euros, elle aurait dû en dépenser 7,2 ; les pays européens se sont finalement mis d'accord fin juillet 2010 pour aller jusqu'à 6,6 milliards (pour la période de construction qui court maintenant jusqu'en 2020)²⁵. Cette situation n'est pas sans conséquences sur la manière nouvelle de voir le projet mais aussi ce qui a pu être fait sur le terrain. On l'a dit, au moment de l'annonce de l'implantation d'ITER en France, une certaine frénésie s'est emparée des acteurs locaux, notamment au niveau des communes proches du site. Etant, comme la CPDP, dans l'attente de la réponse jusqu'en 2005, un certain nombre de communes a souhaité, dès l'annonce, mettre en œuvre les projets et anticipations qu'elles avaient calculés en cas de réponse positive. C'est le cas de Manosque mais aussi d'autres communes qui, à la manière du syndrome des salles omnisports des années 90 dans les campagnes françaises, souhaitèrent toutes leur zone d'activités. C'est là qu'intervient le rôle de la mission ITER qui, sous la houlette de la Région PACA et de la préfecture de Région, se positionne comme chef d'orchestre d'une vaste partition où chaque musicien à la tentation du solo. Pour cela, des ateliers régionaux sont organisés intitulés « Iter et les territoires » (au pluriel) qui se donnent pour but à la fois de faire un état des lieux tous domaines confondus (industrie, agriculture, logements, transports, tourisme...) de ce territoire à enjeux qu'est réellement devenu le Val de Durance et surtout de proposer une vision d'avenir unifiée et cohérente du territoire notamment en matière d'urbanisme. D'abord concentrée sur un périmètre isochrone « 20 minutes autour de Cadarache », les gestionnaires régionaux se rendent vite compte que l'intérêt des acteurs locaux dépassent largement les « 20 minutes » : ainsi par exemple, le centre Var (au sud) mais aussi le Nord de la vallée (région de Gap) veulent avoir voix au chapitre. C'est aussi la première fois que l'institution régionale est confrontée à un exercice de gouvernance locale à cette échelle : qu'elle concerne le périmètre géographique ou le périmètre des acteurs invités aux ateliers. Mis à part au grand public, les ateliers « Iter et les territoires » sont ouverts à tous les acteurs souhaitant s'investir dans la réflexion sur l'avenir du Val de Durance : les techniciens de la préfecture, de la Région, des six départements de la Région sont présents, des Parcs naturels régionaux aussi (du Verdon et

24. Comme pour les 6 autres partenaires.

25. De même que les coûts, le calendrier a donc été revu : le premier plasma est maintenant attendu en 2019 (2016 annoncé pendant le débat) et les premiers événements de fusion thermonucléaires en 2026.

du Luberon surtout), l'établissement public foncier régional²⁶, des acteurs du monde économique, les élus locaux représentant leur commune ou leurs intercommunalités. Il s'agit en fait de « tous les acteurs » du milieu technique régional (la majorité des élus étant présent lors des grands messes de présentation de l'état d'avancement des réflexions) ; le lieu se veut un espace de travail d'abord technique et pas politique ; c'est en tout cas la réponse qui est faite à celui qui s'étonne de l'absence des associations locales (environnementalistes ou non) aux travaux des ateliers. Une association toutefois fait remarquer sa présence : elle s'appelle « Réussir ITER » et émane de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix qui se positionne comme un partenaire central d'ITER, constituant en cela l'autre pôle d'attraction à côté de Manosque. Le but de l'association est de permettre aux entreprises locales d'accéder aux marchés générés par le projet. Elle vient donc harmonieusement compléter ce panel d'acteurs, tous convaincus par l'idée qu'ITER est une opportunité à ne pas laisser passer.

Ainsi, pendant trois ans (2006-2009), ces rencontres vont se dérouler avec comme but d'une part, de tenter de former une communauté technico-politique régionale fédérée par le projet ITER²⁷, d'autre part, de réfléchir aux stratégies d'aménagement de la vallée de la Durance. Dans son dernier schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT), la Région PACA met en avant ce qu'elle appelle des « territoires à enjeux ». La zone de Fos-Berre en est un (problématique de la restructuration du tissu économique basé sur la pétrochimie mais pas seulement), la plaine du Var (confrontée à une pression foncière importante due à la saturation du littoral varois), et la vallée de la Durance. La Région justifie cette qualification de territoire à enjeux pour le Val de Durance pour plusieurs raisons : la première est liée à la rivière Durance elle-même ; rivière à bras, elle a toujours été considérée comme dangereuse puisque capricieuse. Outre son utilisation fonctionnelle à des fins d'irrigation et hydroélectriques (« le système Durance-Verdon »), on peut considérer encore aujourd'hui qu'elle reste un espace relativement indompté voire sauvage (à l'exception de certains tronçons où les berges ont été aménagées pour prévenir les crues²⁸). C'est d'ailleurs pourquoi une grosse partie de son cours et de ses rives est classée Natura 2000, en raison notamment de son avifaune et de sa flore. Mais le Val de Durance n'est pas qu'une réserve de nature calée entre le Parc naturel régional du Luberon à l'ouest et celui du Verdon à l'est, c'est aussi un territoire de transit qui relie les Alpes à la Provence ; l'autoroute A51 borde son lit, une voie de chemin de fer (en cours de réaménagement) mène les voyageurs de Marseille à Briançon, des lignes électriques (très) haute tension achèvent de tracer son linéaire. Les études récentes qui ont portées sur le phénomène de métropolisation de la région d'Aix-Marseille mettent clairement en évidence qu'une partie de cette extension urbaine remonte chaque année plus encore le long de l'axe durancien. Enfin, alimentée par de nombreux affluents (le Verdon pour le plus gros au niveau de Cadarache, la Bléone descendant de Digne plus au Nord, le Jabron à Sisteron...), la Durance se présente aussi comme une succession de « carrefours » qui s'égrainent le long de son cours. Ces configurations particulières furent, dans l'histoire de ce territoire, utilisées par l'homme pour implanter les bases d'une industrie qu'on attendrait plutôt en milieu urbain : il s'agit en effet d'industries chimiques qui, quittant la ville pour causes d'inconvénients (odeurs, dangerosité, ...), sont venues dès le début du siècle s'y installer²⁹. La présence d'eau en quantité importante était évidemment un élément de premier ordre pour leur localisation.

26. Une de ses tâches a notamment été de mettre en place, dans les communes, des opérations de « pré-zad » afin de freiner une bulle spéculative qui commençait en enfler autour de Cadarache.

27. Ces rencontres, régulières, auront en effet été l'occasion pour de nombreux acteurs présents d'apprendre à se connaître voire de se rencontrer pour la première fois.

28. Un syndicat mixte d'aménagement de la Durance existe depuis de nombreuses années et qui a joué ce rôle.

29. L'autre raison de ces implantations est liée à un contexte de guerre, la Première ; il s'agissait d'installer loin du front, des lieux de production de gaz moutarde.

Ainsi, les sites actuels d'Arkéma à Château-Arnoux-St-Auban (au carrefour Bléone-Durance) ou de Sanofi à Sisteron sont-ils les héritiers de cette période où l'industrie polluante et dangereuse s'est installée à la campagne. Plus tard, une autre industrie est venue s'implanter au carrefour Durance/Verdon, dans un domaine entouré de forêts, à l'écart de la vue comme pour en faire oublier ses risques : le CEA à Cadarache. Ainsi, étonnamment, la grosse industrie (à risque) constitue, depuis le début du siècle, une partie de la culture locale du Val de Durance. Elle vient compléter une autre part importante de son identité : l'activité agricole et notamment les productions fruitières.

C'est dans ce contexte donc que la réflexion sur ces territoires a lieu : que faire de ce territoire à enjeux ? À la manière d'une boîte à idées collective, les ateliers vont se donner pour but, grâce à l'arrivée d'ITER, de collecter toutes les initiatives et envies locales pour faire de cet espace jusqu'alors peu attractif, une vitrine de développement durable en matière d'aménagement du territoire. Et le fil directeur qui va être décidé, relativement tardivement, pour conduire la logique d'aménagement territorial autour d'ITER est celui de l'énergie ; en fait, des énergies. L'idée est cohérente avec le projet ITER : il représente l'énergie des étoiles ; la Durance, l'énergie de l'eau ; et la fermeture progressive mais annoncée d'Arkéma à Château-Arnoux pourrait venir compléter le bouquet énergétique avec l'énergie du soleil. En effet, au début des années 2000, pressentant une fermeture inéluctable d'Arkéma, des industriels locaux se positionnent pour une reprise d'une partie du site afin d'y installer une usine de production de panneaux photovoltaïques (l'usine SILPRO comme Silicium et PROVENCE)³⁰. Pour différentes raisons, essentiellement financières, le projet ne verra pas le jour. Quoiqu'il en soit, l'idée des énergies comme axe fédérateur de la gouvernance territoriale locale est adoptée et le Val de Durance rebaptisé « Vallée des énergies ». Une instance locale joue un rôle central dans la capacité d'assise du concept : le pôle de compétitivité « Cap Energie » créé il y a 5 ans et dont le conseil d'administration est présidé par le CEA de Cadarache. Il est, dans la vallée, un des acteurs du développement récent de fermes photovoltaïques (dont une des plus importantes se situe à Vinon-sur-Verdon). Le CEA n'est d'ailleurs pas aveugle à ces nouvelles orientations énergétiques : depuis l'an passé, il s'est rebaptisé CEA-EA comme « commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives ».

Les ateliers « Iter et les territoires » sont aujourd'hui clos. Ces trois années de réflexion ont abouti à d'une part à la création en cours d'un GIS comme outil de gouvernance ; pendant quelques mois, les acteurs gestionnaires ont hésité à mettre en place une OIN (Opération d'intérêt national) à l'instar de ce qui avait pu se faire dans la Plaine de France. Le projet ITER générerait-il autant d'effets d'entraînement pour aller jusque là³¹ ? La réponse GIS est peut-être un des signes d'une frénésie des débuts retombée. L'autre résultat des ateliers fut, récemment, la sélection de trois cabinets internationaux d'architecture et d'urbanisme en charge de proposer des scénarios d'aménagement pour la vallée des énergies. Le travail est en cours, en concertation avec les acteurs locaux. L'épreuve de réalité qui suivra, consistant à la mise en œuvre effective du ou des scénarios retenus, risque fort de se heurter à la pente naturelle des individualismes communaux dans cette partie intérieure de la Provence. On peut toutefois avancer que, quel que sera l'aboutissement concret de cette période de réflexion, elle

30. Le site d'Arkéma est classé SEVESO 2 (au même titre que Sanofi à Sisteron d'ailleurs). Ce classement est aussi requis pour la construction des panneaux photovoltaïques qui manipule en autres produits du silicium gazeux et du chlore.

31. En phase d'exploitation, ITER emploiera environ 1000 personnes (600 ingénieurs et 400 techniciens). Dans l'enceinte du CEA aujourd'hui 4500 personnes travaillent. Le plus gros employeur de la Région (Eurocopter) environ 8000.

aura au moins eu le mérite de générer une prise de conscience, notamment au niveau des élus locaux, que leurs avenir, pour partie, était interdépendants. Certains des projets anticipés par quelques uns d'entre eux apparaissent aujourd'hui comme surdimensionnés au regard des promesses d'ITER :

« A Manosque, on reproche au maire, Bernard Jeanmet-Péralta, de prendre le prétexte d'ITER pour lancer des projets "démésurés", comme un centre commercial de 20 000 m². L'association Chanteprunier voit d'un très mauvais œil cette ZAC qui rayerait de la carte des terres agricoles. "Les terrains sont achetés 11 euros le m² et revendus 234 euros en moyenne", affirme le président de l'association. "On m'a refusé un permis de construire parce que j'étais en zone inondable et subitement tout est possible", ajoute un propriétaire. Le maire, ancien industriel, se félicite, lui, de gérer sa commune "comme une entreprise". "La perception d'une grande réalisation est très subjective. Elle varie en fonction des attaches au territoire, de la situation familiale, sociale", résume Claude Cheilan, le maire de Vinon-sur-Verdon, commune la plus proche du futur réacteur. "Il y a tellement peu de territoires appelés à se développer qu'il serait stupide de cracher dans la soupe", dit-il. Mais, ajoute-t-il, à trop vouloir cette machine du futur, on a oublié le quotidien. » (Le Monde, 12 mai 2010).

Entre un débat public boudé par les opposants, outil d'information du maître d'ouvrage pour des riverains plus curieux que positionnés et une période de réflexion technico-politique réservée à une expertise territoriale, le grand public apparaît aujourd'hui comme le grand absent de la mise en discussion dans l'espace public de ce projet d'envergure mondiale. Une des conclusions qu'on peut avancer est que la démesure du projet ITER n'est pas la même pour tous : elle reste forte pour certains scientifiques qui, confortés par l'actualité du dossier (hausse des coûts et allongement des délais), reprennent la tribune dans les médias avec les mêmes arguments qu'avant le débat. Elle se restreint drastiquement pour le riverain dont le quotidien, mis à part quelques faciès asiatiques ou indiens nouveaux sur le samedi matin sur le marché de Manosque, demeure relativement inchangé. ITER reste encore finalement une affaire d'experts, pas de territoire. Dans le Val de Durance, on en a débattu... pour l'accepter.

« Les conditions probablement de sa réussite (projet ITER) en termes de réalisation, mais également ses conditions de réussite en termes d'acceptabilité par la région d'accueil, supposent que l'on puisse en débattre. » Préfet Imbert (responsable de la mission ITER), réunion du « débat sur le débat », Marseille, 20 mars 2006.

IV. POSTFACE

Un des principes communs qui a régi l'ensemble des six dossiers contenus dans cette recherche réside dans le fait que, plus que de compréhension de dossiers, nous avons travaillé à la mise en évidence de *trajectoires de dossiers*, dans leur singularité comme dans leur ressemblance ou croisement. Dès lors que les dossiers ne sont pas clos (quand bien même ils pourraient l'être), des éléments externes ou issus de leur propre dynamique continuent à venir les percuter, orientant ou non leur trajectoire.

Le cas du dossier ITER en fait partie puisqu'il se confronte depuis plus d'un an maintenant à au moins trois éléments de contexte, potentiellement en capacité d'atteindre la portée de la période de concertation (2005) de ce dossier. Ces éléments sont, par ordre d'apparition :

- la catastrophe de Fukushima Dai Ichi débutée le 11 mars 2011,
- l'enquête publique qui a fait suite au débat public « Iter en Provence » et qui s'est déroulée du 15 juin au 20 juillet 2011,
- l'ajout d'un nouvel argument dans le camp des anti à partir du mois d'octobre 2011 : le risque de disruption au sein du tokamak.

En d'autres termes, en quoi cette actualité dense de l'année 2011 a fait bouger les lignes d'un projet qui n'avait jusqu'alors pas trouvé les appuis nécessaires à sa contestation profonde ? Pour rappel, bien que le débat public « Iter en Provence » soit intervenu juste après ceux, très controversés, du réacteur « EPR tête de série » de Flamanville et du débat national sur la gestion des déchets radioactifs, et dans des contextes jugés similaires par les opposants³², la mobilisation locale (et nationale) pendant le débat ne fut pas à la hauteur des enjeux annoncés pour le projet mondial de fusion thermonucléaire. Qui plus est, pour la partie qui s'y exprima, elle ne concerna finalement que les effets sociaux et économiques de la technique, pas la technique elle-même : inquiétude quant aux places dans les crèches et écoles environnantes suite à l'arrivée annoncée en masse des cadres internationaux d'ITER, crainte d'une hausse déraisonnable du prix du foncier local qui excluait de l'accès la propriété, par manque de puissance financière, les « natifs » et déjà résidents locaux...

La technique (de fusion), ses acquis, ses points clefs, ses zones de faiblesse, ses inconnues aussi fut la grande absente des débats. Le premier événement de 2011 vient la remettre au centre des débats.

1. La portée de la grande échelle : un tsunami au Japon qui engloutit ITER en Provence ou le surélève ?

Iter est un projet mondial de recherche pour la mise en place d'un réacteur de fusion thermonucléaire. Pourtant, ce sont bien la France (lieu d'accueil du site Iter pour la construction du réacteur) et le Japon (qui a la direction du projet) qui apparaissent comme leaders du projet. Quand le 11 mars 2011, un tsunami s'abat sur la côte ouest du Japon avec les conséquences qu'on sait, le premier réflexe a été, pour les opposants comme pour les tenants d'Iter : quelles conséquences pour le projet en France ? La remise en cause généralisée du nucléaire, sur un fond d'urgence dictée par une catastrophe en cours, n'a, au départ, pas épargné Iter, dont certains prévoyaient déjà l'arrêt immédiat des travaux ; le tout dans une confusion de termes où la *fusion* du cœur de Fukushima s'est apparentée, dans certains discours anti, au réacteur de *fusion* d'Iter... L'intervention de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) ainsi que celle de l'IRSN (institut d'expertise français mobilisé à Fukushima), demandant des tests de résistance pour les installations nucléaires de base (INB) tout en précisant que le parc nucléaire français restait le plus sûr du monde, eut pour effet de faire retomber une tension locale réelle basée sur un manque d'information en la matière. Sur le site de Cadarache et d'Iter, si le risque de tsunami est peu probable, celui lié à la sismicité des lieux est réel. Bâti sur la faille de la Durance, le centre de Cadarache a dû dès sa construction renforcer ses installations par des barrières parasismiques. La catastrophe de Fukushima, manifestation magistrale de ce que F. Chateauraynaud appelle « le surgissement du milieu »³³,

32. Qui, en substance, s'opposèrent au principe même de débattre pour des projets « déjà décidés ».

33. Voir sa série de billets publiés sur le [carnet de recherche Socioargu](#) :

[Pour une histoire politique du corium](#) (Le sens de l'irréversible 3ème partie), 31 octobre 2011 ;

[Le sens de l'irréversible. Chronique du nucléaire civil après Fukushima, 2ème partie](#), 22 juillet 2011 ; [1ère partie](#), 27 mai 2011.

a donc localement, comme pour tenir le parallèle à tout prix, fait ressortir dans le débat local non pas les aspects techniques du projet mais ceux liés au milieu naturel : tsunami au Japon, risque sismique en France. Le maître d'ouvrage, qui s'était déjà préparé de longue date à ce type d'argument, n'a pas eu de mal à mettre en avant toutes les précautions prises dans ce sens, et cela depuis la création du centre à Cadarache à la fin des années 1950. L'opposition locale n'a pu, une fois de plus, asseoir sa critique malgré un contexte général *a priori* favorable. *A priori* seulement car, contre toute attente, un tel événement a finalement contribué à mettre en avant une des caractéristiques fortes du projet Iter comme garante de la sûreté du projet : sa dimension internationale avec 34 nations engagées. En d'autres termes, ce que la catastrophe de Fukushima a entre autre révélé, c'est la faiblesse organisationnelle et gestionnaire de structures de production qui, soit sont du ressort de la sphère privée (Tepco au Japon), soit même de la sphère étatique, soit un mixte des deux. Une des garanties de sûreté des installations ou des projets nucléaires apparaît, après Fukushima, comme étant dès lors liée à la nature de leur montage, avant même les techniques utilisées : la coopération internationale, loin des « petits arrangements » locaux ou nationaux.

Finalement, l'effet local le plus direct de la catastrophe de Fukushima pourrait être, le 17 janvier 2012, l'organisation d'un exercice grandeur nature dont le scénario était : un séisme à Cadarache. On y apprend que l'événement japonais n'y est en fait pour rien : « l'idée de ce test grandeur nature a germé lors du centenaire du séisme de Lambesc en 1909. Le cahier des charges n'a pas été modifié après Fukushima »³⁴. Bien que le PPI ait été déclenché pour l'occasion, les riverains ne se sont rendus compte de rien, ou presque : les sirènes de Cadarache ne s'entendent pas à Vinon, commune voisine. Comme ils ne s'étaient pas beaucoup plus déplacés pour remplir les registres de l'enquête publique au mois de juin 2011, deuxième élément de contexte pour nous ici.

2. Une enquête publique d'échelle mondiale à St Paul-lez-Durance

La procédure est suivie : à l'issue d'un débat public, après autorisation de poursuite du projet par les responsables gouvernementaux concernés, une enquête publique est organisée. Celle qui demande l'autorisation de création de l'installation ITER se déroule entre le 15 juin et le 4 août 2011, dans douze communes riveraines du site. Plus de 10.000 particuliers s'y sont exprimés d'une manière ou d'une autre³⁵, de France et d'Europe, pour ce projet d'envergure mondiale. Un mois après sa clôture, la commission d'enquête a rendu ses conclusions : elles sont « favorables à la poursuite du processus d'autorisation de création de l'INB ITER ». L'avis d'une enquête publique n'est pas contraignant ; comment d'ailleurs pourrait-il l'être dans le cadre d'un projet d'une telle envergure dont on a déjà dit que les décisions de création avaient été prises il y a plusieurs années, à une toute autre échelle que celle du territoire d'accueil. Quoiqu'il en soit, l'avis est favorable mais « avec recommandations ». Cette mention n'est pas anodine quand on sait ce que le débat public « Iter en Provence » en 2006 n'a pu faire ressortir dans les débats d'alors. De manière relativement paradoxale, l'enquête publique d'Iter semble ainsi avoir été le lieu d'une mobilisation locale axée, pour la première fois, sur deux grands aspects jusqu'alors finalement peu débattus : la question des impacts environnementaux du projet et les questions strictement techniques liées au projet. Les recommandations de la commission d'enquête sont en effet de l'ordre de :

34. « Comment le centre nucléaire de Cadarache réagirait en cas de séisme », *Le Monde*, 19 janvier 2012.

35. « Sur les 10.606 avis qui sont parvenus à la Commission, seules 79 personnes physiques sont réellement allées à la rencontre des commissaires. 79 avis parfaitement répartis entre 35 "pour", autant de contre, et 9 "sans opinion". Pour le reste, il s'agissait donc de courriers et courriels, renvoyant le plus souvent aux mêmes pétitions. » (conclusions du rapport d'enquête publique, septembre 2011).

- « que la phase d’optimisation des systèmes de détritiation et de robotisation ait été réalisée avant le démarrage des expérimentations ;
- qu’une campagne expérimentale d’essais aux fins de validation des codes de calcul de dispersion atmosphérique, à laquelle Iter Organization s’est engagée, soit effectuée au plus tôt ;
- qu’il y a lieu d’envisager des scénarii complémentaires d’accidents avec imbrication des causes externes et internes, dans le cadre des « stress tests », et prendre en compte les conséquences avant le démarrage de l’installation. »³⁶

Autrement dit, le propos est technique et cela peut-être pour la première fois dans les rapports entre le maître d’ouvrage et les citoyens sollicités pour la concertation. C’est ce qu’aura permis l’enquête publique qui, malgré la relative faiblesse de sa fréquentation (au regard des répercussions du projet et de sa dimension internationale), a donné l’occasion aux riverains locaux, pour beaucoup opposants au projet, d’exprimer leurs inquiétudes, demande d’information ou même, de manière plus classique, leur opposition, argumentée ou non. Malgré cela, la dynamique du projet n’est pas modifiée : les travaux sur le site se poursuivent, après ceux, déjà réalisés de la « route Iter ». C’est dans ce contexte, et peut-être en lien avec l’enquête publique, qu’un autre événement vient quelques semaines après la clôture de l’enquête renouveler et donc renforcer l’argumentation des opposants au projet : la redécouverte des disruptions.

3. Une accroche technique de l’argumentation d’opposition au projet Iter

Sur un tel dossier, les questions techniques restent l’apanage des experts. On a vu comment et en quoi certains scientifiques de renom avaient pu prendre position pour ou contre le projet, en basant leur argumentation sur des données techniques qualifiant sa faisabilité ou sa non-faisabilité. À côté, d’autres préoccupations et inquiétudes se sont faites jour, issues des riverains : les questions techniques, on l’a vu, sont restées en sourdine au départ, comparées aux interrogations sur les conséquences socio-économiques du projet. Cette bipartition dans la structuration de l’opposition s’est en partie modifiée par l’intermédiaire de l’enquête publique. Cette « scientification de l’argumentation locale » va trouver, dans l’épisode des disruptions, une nouvelle tentative de renforcer ce pilier-là. Avec l’argument des disruptions, on assiste en effet à la tentative de faire transiter l’argument technique d’expertise vers les militants locaux, par le biais d’un passeur.

Cette tentative est le fait de Michèle Rivasi, députée Europe-Écologie-Les Verts, par ailleurs fondatrice de la Criirad, déjà mentionnée. En octobre 2011, elle se rapproche de Jean-Pierre Petit, physicien, directeur de recherche CNRS en retraite, qui connaît bien le sujet et notamment celui des risques de disruptions dans les tokamaks (tore de confinement du plasma). La disruption se caractérise par l’apparition brutale d’instabilités du plasma dans la chambre de confinement (tore). On la compare parfois à un coup de foudre entre le plasma et le Tore, pouvant potentiellement remettre en cause l’étanchéité de ce dernier. Ce risque est connu depuis plusieurs dizaines d’années, depuis les premiers travaux sur le comportement des tokamaks. Avec l’augmentation de la puissance des installations, les disruptions elles aussi augmentent en intensité. Le projet Iter n’échappe pas à cette règle, ce sera même le plus gros tokamak au monde. Une analyse prospérienne du débat public ITER aurait montré que cette question (et le terme même de disruption) n’a alors pas été abordée. C’est un argument

36. Conclusions du rapport d’enquête publique « Iter », 9 septembre 2011, p.5.

stratégique de plus pour les opposants au projet : comme si le maître d'ouvrage avait volontairement omis d'en parler, pour ne pas inquiéter les populations ; les conférences que donnent Jean-Pierre Petit sur le sujet s'intitulent d'ailleurs « Iter ou le vice caché ».

Pourtant, ce qui pourrait apparaître comme un nouveau souffle pour une opposition jusqu'alors relativement peu structurée ne semble pas être en capacité d'inverser la tendance.

Rarement, dans l'histoire du projet, les éléments de contexte (qui plus est disjointes) se sont autant cumulés pour créer, en apparence, les conditions d'une possible mise en question circonstanciée. La réalité sur le terrain est tout autre :

« Une passerelle en guise de symbole sur un chantier digne d'une ruche. Le pont transparent qui, dans quelques années, permettra de relier le secteur administratif au centre de recherche nucléaire a été installé. Les travaux de construction avancent vite, et bien, pour le projet de recherche Iter. Et 2012 sera sans aucun doute l'année des premières grosses livraisons. Après le bâtiment des bobines, les premiers mois (le plus grand du site, où seront construites les plus grosses pièces du tokamak), Iter Organization vient de célébrer la fin de l'installation parasismique.

Un premier temps fort, en attendant l'événement de l'année : l'emménagement dans les nouveaux locaux. Le mois dernier, les salariés d'Iter Organization ont assisté à une visite en 3D de leur futur siège administratif. Un spectacle saisissant qui a permis à chacun de visualiser ses prochaines conditions de travail. Tim Watson, directeur du service "bâtiments et infrastructures", a annoncé que l'emménagement aurait lieu au mois d'octobre. Ce qui signifie donc que les travaux n'ont pas pris de retard et que la livraison, qui a toujours été programmée à l'été 2012, devrait avoir lieu en temps et en heure. Les locaux, redimensionnés à plusieurs reprises depuis le début du projet, pourront accueillir 500 personnes. Même si une extension est en cours de négociations pour porter la capacité totale à 850. » (La Provence, avril 2012).

Doit-on aller jusqu'à penser que l'échelle internationale des projets scientifiques constitue une garantie de leur robustesse technico-stratégique mais une faiblesse de leur inscription citoyenne ? La non-réussite d'iter semble aujourd'hui beaucoup plus liée à des questions techniques non encore résolues qu'à des visions d'avenir concurrentes sur les rapports des sociétés à leurs énergies.

Liste des documents de références sur le dossier ITER :

CEA, 2005, *Dossier du débat Iter-en-Provence*

CPDP, 2006, *Compte-rendu du débat Iter-en-Provence*

Fournier P., Leborgne M., Mattina C., 2010, *Mono-industries à risques et territoires : le cas de la vallée des énergies en Durance*, recherche en cours (financement : Région Paca)

Jacquinet J. (Arnoux R.), 2006, *ITER, le chemin des étoiles*, Édisud.